

RENFORCEMENT ET APPROFONDISSEMENT
DE LA LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

OPÉRATION SHIKANDRA

• • •

**Une approche globale, civilo-militaire,
pour relever durablement le défi
migratoire à Mayotte**

—

AOÛT 2019

DOSSIER DE PRESSE



PLAN POUR MAYOTTE 2018 : DES ENGAGEMENTS TENUS...

Mesure n°7 :

- Création d'un état-major opérationnel sous la direction d'un sous-préfet désigné à cet effet

L'état-major de lutte contre l'immigration clandestine a été installé le 25 mai 2018 sous la direction du sous-préfet, entré en fonction le 14 mai 2018. Il pilote l'ensemble des actions relatives à la LIC.

- Création d'un groupe d'enquête inter-services spécialisé sur le volet financier des filières d'immigration, d'hébergement ou d'emploi des étrangers en situation régulière

Le groupe d'enquête sur la lutte contre l'immigration clandestine (GELIC) a été installé le 20 juin 2018 par le préfet et le procureur de la République et est opérationnel depuis octobre 2018. Il rassemble des personnels de la sécurité publique, de la police aux frontières, de la gendarmerie, de la douane, de l'inspection du travail et des finances publiques.

Outre les ressorts financiers de l'immigration clandestine, le GELIC s'est également spécialisé dans les filières non comoriennes, notamment africaines.

Mesure n°8 :

- Engagement de la diplomatie française en faveur du rétablissement des procédures de réadmission vers les Comores

La reprise des reconduites vers les Comores a été officialisée le 6 novembre 2018 par un communiqué conjoint entre les ministres des affaires étrangères français et comorien, actant la levée des restrictions mutuelles. Les éloignements ont repris depuis lors.

Mesure n°9 :

- Renouvellement de quatre intercepteurs (deux en 2018 et deux en 2019)

Deux intercepteurs ont été entièrement rénovés à l'été 2018 (Douane et PAF) et deux intercepteurs neufs ont été livrés en novembre 2018 (PAF et Gendarmerie). Deux intercepteurs neufs ont été commandés (PAF et Gendarmerie) et devraient être livrés d'ici la fin d'année 2019.

- Amélioration du traitement du signal des radars

La modernisation du traitement du signal radar a été réalisée dans la deuxième quinzaine du mois de septembre 2018 : une mission technique venue de métropole a été déployée à cet effet. 100 % du réseau bénéficie désormais du nouveau système.

Mesure n°10 :

- Mobilisation des forces armées terrestres et maritimes

La Marine Nationale coordonne le dispositif de LIC mer et dispose grâce à ses deux vedettes côtières de surveillance maritime (VCSM) de capacités d'interception et de dissuasion importantes.

Plusieurs opérations importantes sont programmées chaque année par le détachement de la légion étrangère de Mayotte sur l'îlot M'Tsamboro en appui des forces de sécurité.

... DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS...

17736

← SOIT LE NOMBRE DE RECONDUITES EFFECTUÉES
ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 15 AOÛT 2019

SOIT L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTERPELLATIONS →
ENTRE 2018 ET 2019

+150%

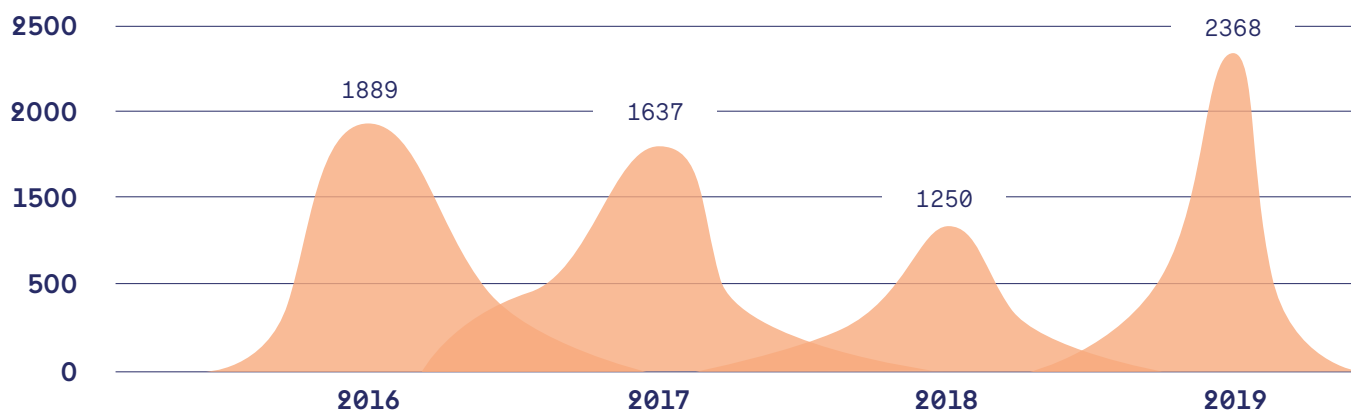
30

← SOIT LE NOMBRE D'HECTARES DE CULTURES
ILLÉGALES DÉTRUITS PAR LES FORCES DE L'ORDRE

SOIT LE NOMBRE D'EMPLOYEURS D'ÉTRANGERS SANS →
TITRE JUDICIARISÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

152

Moyennes mensuelles des éloignements par année



... QUI DOIVENT ÊTRE POURSUIVIS :

L'OPÉRATION SHIKANDRA : UNE APPROCHE GLOBALE

PROTECTION DES
FRONTIÈRES

RÉAFFIRMATION DE LA
PRÉSENCE À TERRE



**APPROCHE
GLOBALE**

APPROFONDISSEMENT
DU TRAVAIL JUDICIAIRE

COOPÉRATION
INTERNATIONALE

UNE OPÉRATION INTERMINISTÉRIELLE



PROTÉGER NOS FRONTIÈRES MARITIMES

HAUSSE DES EFFECTIFS EMBARQUÉS

• • •

+10 militaires pour la brigade de gendarmerie.
+12 fonctionnaires pour la brigade navique de la PAF.

22 PERSONNELS SUPPLÉMENTAIRES



DIVERSIFICATION DE NOS MODES D'ACTION

• • •

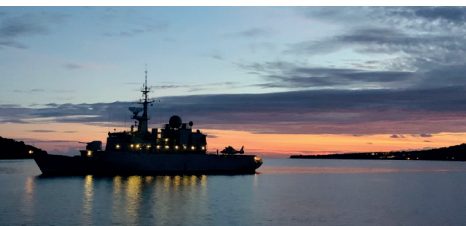
Acquisition en août 2019 d'un intercepteur supplémentaire, plus agile et plus léger



SURVEILLANCE AÉRIENNE

• • •

Détection des embarcations illégales, guidage des intercepteurs et judiciarisation des passeurs.



RENOUVELLEMENT ET MODERNISATION DES INTERCEPTEURS

• • •

Mai 2018 : 5 intercepteurs vétustes.
Janvier 2020 : 8 intercepteurs en parfaites conditions opérationnelles (4 neufs et 4 rénovés).



CRÉATION D'UNE UNITÉ LITTORALE DES AFFAIRES MARITIMES

• • •

Dédiée au contrôle des pêches et à la LIC.



MOBILISATION DE MOYENS HAUTURIERS DE LA MARINE NATIONALE POUR LA LIC

• • •

RENFORCER NOTRE PRÉSENCE À TERRE

HAUSSE DES EFFECTIFS DÉDIÉS À LA LIC

• • •

+35 FONCTIONNAIRES DE LA PAF



HAUSSE DES EFFECTIFS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

• • •

+ 26 GENDARMES DÉPARTEMENTAUX

DENSIFICATION DE L'ACTION CONCOURANTE DE LA LÉGION

• • •

Présence accrue des légionnaires sur le territoire, intégrée au dispositif global de la LIC pour des missions d'observation, d'information et d'appui aux interpellations conduites par les forces de sécurité intérieure.



APPROFONDIR LE TRAVAIL JUDICIAIRE

CRÉATION D'UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

• • •

Mobilisation de la PAF, de la gendarmerie, de l'inspection du travail, du GELIC et du CODAF pour accroître la pression sur l'ensemble du territoire.



STRATÉGIE RENOUVELÉE DE LUTTE CONTRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

• • •

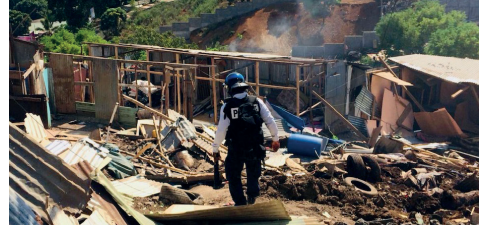
Animation et plan d'actions de la mission interservice de l'eau et de la nature (MISEN).



ENGAGEMENT D'UN TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LES COLLECTIVITÉS

• • •

Habitat illégal, attestations frauduleuses de résidence, marchands de sommeil et coopération entre polices municipales et forces de l'ordre.



STRATÉGIE RENOUVELÉE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT ILLÉGAL

• • •

Mise en place d'une cellule interministérielle dédiée à la lutte contre l'habitat illégal et à sa résorption.



LUTTE CONTRE LA FRAUDE DANS LES DÉLIVRANCES DE TITRES

• • •

Renforcement de la cellule anti-fraude de la préfecture par un expert de la police aux frontières spécialisé dans la fraude documentaire.



RENFORCEMENT DE LA CHAÎNE JUDICIAIRE

• • •

Renforcement de sept effectifs supplémentaires pour le greffe du TGI de Mamoudzou.

POURSUIVRE ET RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

COOPÉRATION DE SÉCURITÉ AVEC LES COMORES

• • •

Accompagner le gouvernement comorien dans la lutte contre les filières d'immigration irrégulière, la traite des êtres humains et la sauvegarde des vies humaines en mer.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

COOPÉRATION TECHNIQUE AVEC LES PAYS D'ORIGINE ET DE TRANSIT

• • •

Lutte le plus en amont possible contre l'immigration irrégulière en provenance d'Afrique continentale, d'Asie et du Moyen-Orient (missions d'experts, réseaux d'échanges d'information, assistance au refoulement par les pays de transit...).



COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE AVEC LES COMORES

• • •

Mise en place de l'accord cadre signé le 22 juillet 2019 prévoyant une aide au développement économique et sanitaire de 150 millions d'euros sur trois ans. Cette aide est accordée avec un cadre de gestion garantissant la transparence et le bon emploi des fonds.



MISE EN PLACE D'UN PLAN DE TRAITEMENT RAPIDE DES DEMANDES D'ASILE

• • •

Renforcement de l'activité de l'OFPRA pour traiter les dossiers des demandeurs d'asile présents à Mayotte.

ÉLOIGNEMENT DES DEMAN- DEURS D'ASILE DÉBOUTÉS

• • •

Travail diplomatique permettant un éloignement vers les pays d'origine afin de limiter l'ancrage des demandeurs d'asile à Mayotte, notamment en provenance des pays d'Afrique de l'Est.



CONTACT

PRÉFECTURE DE MAYOTTE

**SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE**

**06.39.69.00.31
communication@mayotte.pref.gouv.fr**

**Twitter & Facebook :
@prefet976**

#LICMayotte

